

Le 09 octobre 2017

## **Déclaration liminaire à la CAPL n° 3 du 09/10/2017**

Monsieur le Président,

Nous nous retrouvons en CAPL ce matin pour évoquer notamment les premières affectations de 6 agents administratifs principaux stagiaires qui vont rejoindre leur poste à la mi-novembre et un recours en notation.

Hasard du calendrier, cette CAPL se tient la veille d'un appel à la grève de l'ensemble des syndicats de la Fonction Publique et quelques jours après le message du gouvernement et de M PARENT qui se veut rassurant sur les suppressions d'emplois à la DGFIP en 2018.

En effet au lendemain des annonces dans la presse, un communiqué a été publié en première page d'Ulysse national : pourquoi se plaindre et manifester alors que la DGFIP ne va supporter que 1600 suppressions d'emplois en 2018 contre 2100 les années précédentes?

Ces 1600 suppressions d'emplois se rajoutent aux 37 000 suppressions d'emplois subies par les agents de la DGFIP depuis 2002 !

1600 suppressions d'emplois une réelle bonne nouvelle ? Bien entendu puisque la DGFIP supporte en 2018 100 % des suppressions d'emplois de la Fonction Publique d'État alors que d'habitude c'était 56 %. Quel progrès ! On va dans le bon sens c'est certain.

Ce nombre, qui peut paraître dans les hautes sphères « raisonnable », ne signifie en aucun cas que la DGFIP va mettre la pédale douce sur les restructurations en tout genre ou sur les évolutions négatives en matière de règle de gestion. Bien au contraire !

Par ailleurs, pour nous laisser bon espoir, M PARENT a d'ores et déjà souligné que « les efforts en matière de suppressions d'emplois » ont « vocation à se renforcer dans les années suivantes ». Les agents de la DGFIP doivent donc continuer à faire des efforts avant la liquidation de nos missions, de nos métiers, avec en prime et à la clé le risque d'une mobilité forcée même en dehors de la sphère publique.

En effet, la solution pour que la DGFIP puisse supporter encore et encore de nombreuses

suppressions d'emplois se nomme « CAP 22 ». Ce comité mis en place le 26 septembre dernier par le Premier Ministre aura pour mission de s'interroger sur « l'opportunité du maintien et le niveau de portage le plus pertinent de chaque politique publique. Cela pourra notamment le conduire à proposer des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, des transferts au privé, voire des abandons de missions » .

La porte aux privatisations et aux abandons de missions est donc belle et bien ouverte. Et ce n'est plus une élucubration syndicaliste mais une orientation claire !

Sur le terrain, les conditions de vie au travail des agents continuent de se détériorer à tous les niveaux. Tout d'abord s'agissant des suppressions d'emplois annoncées sans compter les vacances de postes persistantes en catégories B et C.

Concernant la rémunération, nous avons déjà eu l'occasion de nous exprimer sur la remise en cause de nos acquis sur les dangers du nouveau cadre uniformisé que veut mettre en place le Gouvernement avec le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).

Nous ne déroulerons pas ici les autres mesures prises en lien avec PPCR : la suppression des réductions d'ancienneté qui va permettre d'économiser sur le dos des fonctionnaires 400 millions d'euros, les promotions par tableau d'avancement et par liste d'aptitude qui risquent de devenir plus arbitraires.

Concernant la notation, la version 2017 à la sauce PPCR de l'évaluation professionnelle est encore plus dévastatrice puisqu'elle conditionnera les évolutions de carrière (tableau d'avancement, liste d'aptitude) et n'accordera plus le moindre mois d'accélération aux agents : la catégorie B (contrôleurs et géomètres) dès 2017, puis l'ensemble des agents en 2018.

Solidaires Finances Publiques exige un véritable dialogue professionnel axé sur le rythme des missions dans le cadre des collectifs de travail, sans aucune incidence en terme de gestion des ressources.

Solidaires Finances Publiques revendique :

- la mise en place d'un entretien annuel collectif en remplacement de l'entretien individuel.

Solidaires Finances Publiques réaffirme :

- son refus de toute forme de contractualisation des fonctions,
- son attachement à ce que les agents aient des éléments de repère au regard de leurs acquis professionnels et ce durant toute leur carrière,
- une linéarité de carrière sans obstacles.

Ce dernier point nous conduit à évoquer le tableau synoptique et les appréciations en lien avec les acquis de l'expérience professionnelle. Pour Solidaires Finances Publiques, le

tableau synoptique doit permettre aux agents d'avoir tout au long de leur carrière une vision

synthétique, objective et précise de leur valeur professionnelle.

Nous avons pu constater cette année encore que trop de profil croix sont en décalage avec la réalité

des connaissances et des compétences des agents.

Notre opposition au décret du 28 juillet 2010 modifié repose également sur la mise en oeuvre

du recours hiérarchique obligatoire. Pour Solidaires Finances Publiques, ce processus n'apporte rien de plus aux agents. Il est davantage utilisé comme un levier dissuasif par rapport à une saisine de la CAPL que comme un outil d'amélioration du dialogue professionnel.

Solidaires Finances Publiques demande la suppression du recours hiérarchique. Ce système est

lourd et chronophage, ne renforce nullement les droits des agents et n'apporte pas réellement d'avancées.

Les élus de Solidaires Finances Publiques attendent de la transparence et réaffirment que tous les agents, quels que soient leurs services d'affectation, doivent être traités à l'identique.

Solidaires Finances Publiques demande que toutes les réductions d'ancienneté conservées en prévision de cette CAPL soient utilisées, d'autant plus qu'il s'agit de la dernière année d'attribution de réductions pour ces catégories. Nous rappelons que vous devez nous communiquer les dotations mises en réserve avant les travaux de la CAP.

Pour conclure, Solidaires Finances Publiques attend de cette CAP un examen attentif de la situation évoquée.